

## Explication de passages

---

### 1<sup>ère</sup> série : Romains 8: 12-14

Nous ne pouvons mieux répondre à une demande que nous a faite sur ces versets, il y a longtemps déjà, notre frère A.B., aux Etats-Unis, qu'en citant les lignes suivantes des «Etudes sur la Parole» sur ce passage.

«L'apôtre termine son exposé de la vie spirituelle qui affranchit l'âme, en présentant le chrétien comme étant débiteur non pas à la chair, qui ainsi n'a plus aucun droit sur lui; mais il s'arrête là, ne voulant pas dire d'une manière positive que nous soyons débiteurs à l'Esprit; ce serait là placer l'homme sous une loi plus élevée que celle de Moïse, sous une loi à l'accomplissement de laquelle il serait partant plus impossible encore d'atteindre. L'Esprit est la force pour vivre, et cela par les affections qu'il donne; il n'est pas une simple obligation imposée à l'homme d'avoir de ces affections. Si nous vivons selon la chair, nous sommes sur le chemin de la mort; si par l'Esprit nous mortifions les actions du corps, nous vivons. Le mal est présent en nous, mais la force est en nous pour le vaincre. Ce sont les effets, d'un côté, de l'action du nouvel homme selon la nature de Dieu, et d'un autre, les effets de l'action du vieil homme, de la chair. Mais il y a un autre côté du sujet, que l'apôtre traite ici, savoir la relation dans laquelle cette présence et cette opération du Saint Esprit nous placent avec Dieu. Au lieu donc de dire: «vous êtes débiteurs à l'Esprit», l'apôtre nous montre que l'Esprit lui-même est la force par laquelle nous mortifions la chair, sûrs ainsi que nous sommes de vivre avec Dieu. Mais étant conduits par l'Esprit de Dieu, nous sommes aussi fils de Dieu; car nous n'avons pas reçu un esprit de servitude pour être encore dans la crainte (état qui était l'état du fidèle sous la loi), mais l'Esprit qui fait que nous répondons, dans les sentiments qu'il inspire, à la position que Dieu nous a faite en nous adoptant pour être fils de Dieu, l'Esprit qui est ici-bas la force de cette relation, l'Esprit par lequel nous crions: Abba, Père».

### 2<sup>ème</sup> série – comment concilier 1 Timothée 6 :16 avec Matthieu 5 :8, Apocalypse 22 :4

Notre frère E.M. de M.-G. (Haute-Loire) nous demande comment on peut concilier cette déclaration de 1 Timothée 6: 16: «lequel [Dieu] habite la lumière inaccessible, lequel aucun des hommes n'a vu ni ne peut voir», — avec des passages tels que, Matthieu 5: 8: «Bienheureux ceux qui sont purs de coeur, car ils verront Dieu», et Apocalypse 22: 4: «Ils verront sa face». — A quoi, l'on peut répondre, je pense, qu'il est peut-être une lumière et une gloire du «bienheureux et seul Souverain» inaccessible à tout oeil humain; mais que, peut-être aussi, on peut entendre ici les mots «aucun des hommes» dans le sens d'hommes naturels. Les hommes, dans ce passage, comme dans Hébreux 9: 27, seraient mentionnés en contraste avec les croyants, les enfants de Dieu, ceux qui attendent Jésus et qui ont une part avec lui. Quant à «voir Dieu» dans Matthieu 5, cela peut s'entendre par: jouir de sa proximité, de sa présence, de sa faveur. Comparez, pour la portée juive de ce verset, Psaumes 24: 3-6; 73: 1. Voir la face de Dieu désigne un privilège spécial

de félicité et de gloire. Jésus dit que «dans les cieux, les anges des petits, voient continuellement la face de son Père» (Matthieu 18: 18). David louait Dieu, en disant: «Tu m'as fait connaître les chemins de la vie, tu me rempliras de joie *par ta face*» (litt.) (Actes des Apôtres 2: 28). Puis le mot grec, qui signifie *face* ou *figure*, est souvent rendu par *présence*, Ainsi, Actes des Apôtres 3: 20: «Les temps de rafraîchissement viendront par *la face* (litt.) du Seigneur»; Hébreux 9: 24: «Christ paraît maintenant pour nous devant *la face* de Dieu»; Actes des Apôtres 5: 41: «*de devant* le sanhédrin», litt.: *de la face du s.* Apocalypse 22: 4 est un contraste avec 2 Thessaloniens 1: 9, qui montre les méchants punis d'une perdition éternelle, *loin de devant la face* du Seigneur. Jéhovah lui-même dit à Moïse: «Tu ne pourras pas voir ma face; car nul homme ne peut me voir et vivre» (Exode 33: 20; cf. Juges 6: 22, 23; Genèse 32: 30); et cependant il est dit que «l'Eternel parlait à Moïse *face à face*» (Exode 33: 11); et cependant c'était le désir des saints de l'Ancien Testament et c'est l'espérance du résidu de voir *la face* de Dieu; voyez, entre beaucoup d'autres passages: Psaumes 17: 16; 42: 2. Ce qui était une mort pour l'homme dans la chair, devient la bienheureuse prérogative de celui qui est sous la grâce et en Christ. Quand la perfection sera venue, «nous verrons face à face» (1 Corinthiens 13: 12).

Enfin Jésus a dit: «Celui qui m'a vu a vu le Père» (Jean 14: 9). Dès maintenant, nous pouvons nous appliquer cette déclaration de l'apôtre: «*Or nous tous, contemplant, à face découverte, la gloire du Seigneur, nous sommes transformés dans la même image, comme par le Seigneur en esprit*». Et encore: «Car c'est le Dieu qui a dit à la lumière de resplendir des ténèbres, qui a relui dans nos coeurs pour faire luire la connaissance de la gloire de Dieu *en la face* de Jésus Christ» (2 Corinthiens 3: 18; 4: 6). Si c'est une grâce que nous possédons dès à présent, à plus forte raison sera-ce notre glorieux privilège dans le ciel: là aussi, sans aucun milieu obscur, la connaissance de la gloire de Dieu resplendira éternellement pour nous *en la face de Jésus Christ*, auquel soit gloire aux siècles des siècles!

### 3<sup>ème</sup> série

Notre frère E.M. ([voir notre précédent N° page 99](#)) [Juste ci-avant] demande encore l'explication du passage 1 Timothée 2: 15, où il est dit de la femme: «Mais elle sera sauvée en mettant des enfants au monde», ou littéralement: «*par ou à travers l'enfantement*». Pour l'intelligence de ces paroles, il faut se souvenir que l'apôtre qui a parlé d'Eve en passant, généralise cependant ce qu'il a à dire de son sexe — l'idée qu'il développe, c'est que la femme ne doit pas enseigner, ni user d'autorité sur l'homme, à qui elle est inférieure. Elle a été formée après l'homme, de l'homme et pour l'homme. Elle est par nature plus susceptible aux impressions qui viennent du dehors: Adam ne fut pas tenté par le serpent, il le fut par Eve que la séduction avait fait tomber. La *femme* doit donc s'abstenir d'enseigner; cependant «elle sera sauvée, si elle persévère dans la foi, dans l'amour et dans la sainteté avec modestie». Mais le salut qui lui a été offert après la chute, ne détruit pas sa position inférieure, ni même les douleurs de l'enfantement qui lui furent imposées comme peine naturelle et spéciale. C'est aux paroles de Genèse 3: 15, 16, que se rapportent les exhortations de Paul, et les douleurs de l'enfantement peuvent être considérées comme un exercice de la foi. On peut ajouter, comme une idée secondaire peut-être et cachée dans l'arrière-plan, le salut qui devait sortir pour la femme comme pour l'homme de la malédiction elle-même reposant dans l'enfantement, c'est que de la semence de la femme devait

naître Celui qui briserait la tête du serpent et procurerait à l'homme croyant le bonheur éternel, dont la chute et le péché l'avaient complètement exclu.

#### 4<sup>ème</sup> série

Quoique nous n'ayons pas l'habitude de répondre aux lettres dont les auteurs ne se font pas connaître, nous dirons, par exception, au frère qui se signe M.P. sans indiquer son domicile, que nous ne comprenons pas que des chrétiens puissent confondre le trône de l'Ancien des jours en Daniel (7: 9), le grand trône blanc en Apocalypse (20: 11) et le tribunal du Christ en 2 Corinthiens (5: 10). Nous ne voyons pas de tribunal dans la 1<sup>re</sup> épître de Jean; c'est probablement à 1 Jean 4: 17, que l'on fait allusion; mais nous espérons revenir sur ce dernier passage. Quant aux autres, nous rappelons aux amis qui les confondent, que «celui qui croit ne viendra point en jugement» (Jean 5: 24); que devant le grand trône blanc, comparaissent seulement «les morts»; que «nous *devons* tous *être manifestés* (mis dans la lumière, et non *jugés*) devant le tribunal du Christ (c'est-à-dire de celui-là même qui nous a été fait, de la part de Dieu, sagesse, justice, sanctification et rédemption) afin que chacun reçoive selon ce qu'il aura fait dans son corps». Sans doute, il s'agit ici de rétribution, et c'est une pensée sérieuse et solennelle, mais il n'est pas question, pour les saints, d'un jugement de leurs personnes, car «celui qui croit n'est point jugé», mais d'une appréciation ou d'un jugement de la manière dont ils ont répondu à la grâce de Dieu, — tout étant manifesté dans et par la lumière parfaite.